

NATATION ET CITOYENNETÉ : LA DEMARCHE DU PROJET

La République française exprime une volonté de mise en place d'un plan d'actions plaçant les sports comme vecteurs de cohésion sociale : la natation est particulièrement sollicitée.



Quelques références :

1°) Le plan Sport et Citoyenneté

2°) Actions sportives engagées en régions

3°) Bibliographie sur le sujet (SEMC/FFN)

1

Présentation de sensibilisation relative aux politiques actuelles de nos institutions sur l'ensemble des notions identifiées dans « natation et citoyenneté ». Etude documentaire autour du programme « citoyen du sport » et des attentes institutionnelles : Cf. « Quelques Références »

2

En complément du diagnostic local et du recensement des actions engagées en région un bilan territorial FFN listera les actions effectuées via 1°) les CTS et les acteurs locaux 2°) par les données de l'Etat, de ses pôles ressources et des collectivités.

3

Analyse et diagnostic des résultats obtenus à partir de l'été 2015 via un groupe de travail mixte et transversal qu'il convient de constituer (Eté 2015). Ce groupe (CTS volontaires, salariés FFN missionnés et personnes extérieures compétentes travailleront sur ce plan et construiront un programme et des actions à valider.

4

Définition d'une politique sociale et d'un plan d'action spécifique.
Déclinaison du programme « Citoyen du sport » en « Citoyen-Nageur » validé par la FFN en priorisant les publics et territoires à cibler.

5

Une participation FFN pourrait être envisagée dans le cadre du suivi des activités périscolaires, l'accompagnement éducatif et les rythmes scolaires. Des publics nouveaux (âges à définir puis prioriser) pourraient s'intégrer à un savoir nager fédéral. Des actions en temps de vacances devraient se concrétiser.